



présidence
réseau et communication
représentation
formation
prévention, citoyenneté et solidarité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 février 2010

Dérives à Dauphine : la FAGE demande une clarification du statut de Grand Établissement

Le Conseil d'administration de Dauphine, réuni le 1^{er} février, a approuvé une augmentation des frais d'inscription pour 48 Masters.

Ce vote ne fait que confirmer les inquiétudes déjà évoquées par la FAGE à l'été dernier, lors d'un passage en force au CNESER du 20 juillet, qui avait permis à l'Université Paris-Dauphine de faire valider l'ensemble de ses diplômes par un grade de Master. Un tel comportement, méprisant envers les instances représentatives, est proprement scandaleux et ne peut être que condamnable.

La FAGE dénonce fortement l'utilisation du grade de Master pour contourner l'habilitation et la limite des frais d'inscription imposées aux diplômes nationaux. Les diplômes de Dauphine n'ont désormais de « Master » que le nom : ils ne respectent ni les cahiers des charges garants de la qualité de nos diplômes, ni les frais d'inscription permettant l'accès de l'ensemble des étudiants à l'Université, quelles que soient leurs ressources.

Le statut de Grand Établissement détenu par Paris-Dauphine a été à la source de nombreuses dérogations et tentatives de sortie du cadre national établi pour les EPCSCP et les diplômes nationaux. De plus en plus d'établissements visent à bénéficier de ce statut dérogatoire tout en conservant le bénéfice de l'attractivité d'une Université. Ces dérives sont dangereuses et doivent à tout prix être encadrées fermement afin de garantir la qualité de nos diplômes et l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire.

La FAGE exige que Paris-Dauphine se voit refuser l'utilisation de la dénomination «Université» et l'autorisation de délivrer le grade de Master pour ses diplômes d'Université, dans un souci de lisibilité.

En outre, la FAGE demande à la Ministre d'agir promptement pour clarifier le statut de Grand Établissement ainsi que le cadre d'utilisation du grade de Master, comme l'a proposé le Comité de Suivi Master dans son dernier avis. Il est inadmissible que les règles imposées aux Universités pour garantir l'accès des étudiants à l'Enseignement supérieur et la qualité de nos formations, soient si facilement contournées.

contacts presse

Claire Guichet

Présidente de la FAGE
06 86 63 41 44 - claire.guichet@fage.org

Adrien Gantois

Chargé de la Communication
06 47 98 45 89 - adrien.gantois@fage.org

Olivier Billant

Chargé de l'Enseignement supérieur et des Relations internationales
06 33 41 13 53 - olivier.billant@fage.org

5 rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris
Tél. +33 1 40 33 70 70 - Fax +33 1 40 33 70 71

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, fondatrice de l'AFJ, membre de l'ESU et du CNAJEP